

Document général d'orientations Sécurité routière 2018-2022

décembre 2017




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie

www.haute-savoie.gouv.fr

Sommaire

Édito	3
Pourquoi un document général d'orientations (DGO) ?	4
Contexte national	4
Les objectifs du DGO 2018-2022	5
Le département de la Haute-Savoie	7
Le réseau routier haut-savoyard	8
L'accidentalité 2012-2016	9
Les chiffres	9
Les causes	11
La prévention et la sensibilisation	13
Les enjeux	16
Les jeunes	17
Les seniors	19
Les deux-roues motorisés	21
Les thématiques sous vigilance	23
Le risque routier professionnel	24
Les conduites après usage de substances psychoactives	26

L'édito



Pierre Lambert
Préfet de la Haute-Savoie

Entre 2012 et 2016, chaque semaine une personne a perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie ! Chaque semaine, une famille endeuillée, des couples brisés, des enfants qui ne reviendront plus.

Ces 214 décès sont dus aux comportements inappropriés des conducteurs, que ce soit par une vitesse excessive ou inadaptée, une conduite après usage de substances psychoactives (alcool/stupéfiants) ou simplement au non-respect du code de la route.

Pourtant, comparé à la période précédente 2007-2011, on peut rester optimiste car l'accidentalité départementale a connu une forte baisse depuis 10 ans : -20 % de tués (51 vies épargnées), -25 % de blessés hospitalisés (543 personnes non hospitalisées) et -38 % de blessés légers (544 familles concernées).

La mobilisation de l'ensemble des acteurs œuvrant pour lutter contre l'insécurité routière est à l'origine de la prise de

conscience des usagers de la route. Enseignants, éducateurs, bénévoles, professionnels de santé, entreprises, gestionnaires de voirie, collectivités territoriales, forces de l'ordre et services de l'État, ensemble, nous allons poursuivre nos efforts sur trois enjeux principaux : les jeunes, les seniors et les deux-roues motorisés, en maintenant une vigilance particulière sur les risques routiers professionnels et les conduites après usage de substances psychoactives.

Ensemble, pour que tous les usagers, du piéton à l'automobiliste, du cycliste au motard, du chauffeur de taxi au conducteur de poids lourd, soit responsable de sa propre sécurité pour et de celle de tous.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette feuille de route pour 2018-2022.

Sécurité routière : tous touchés, tous concernés, tous responsables !

Pourquoi un DGO ?

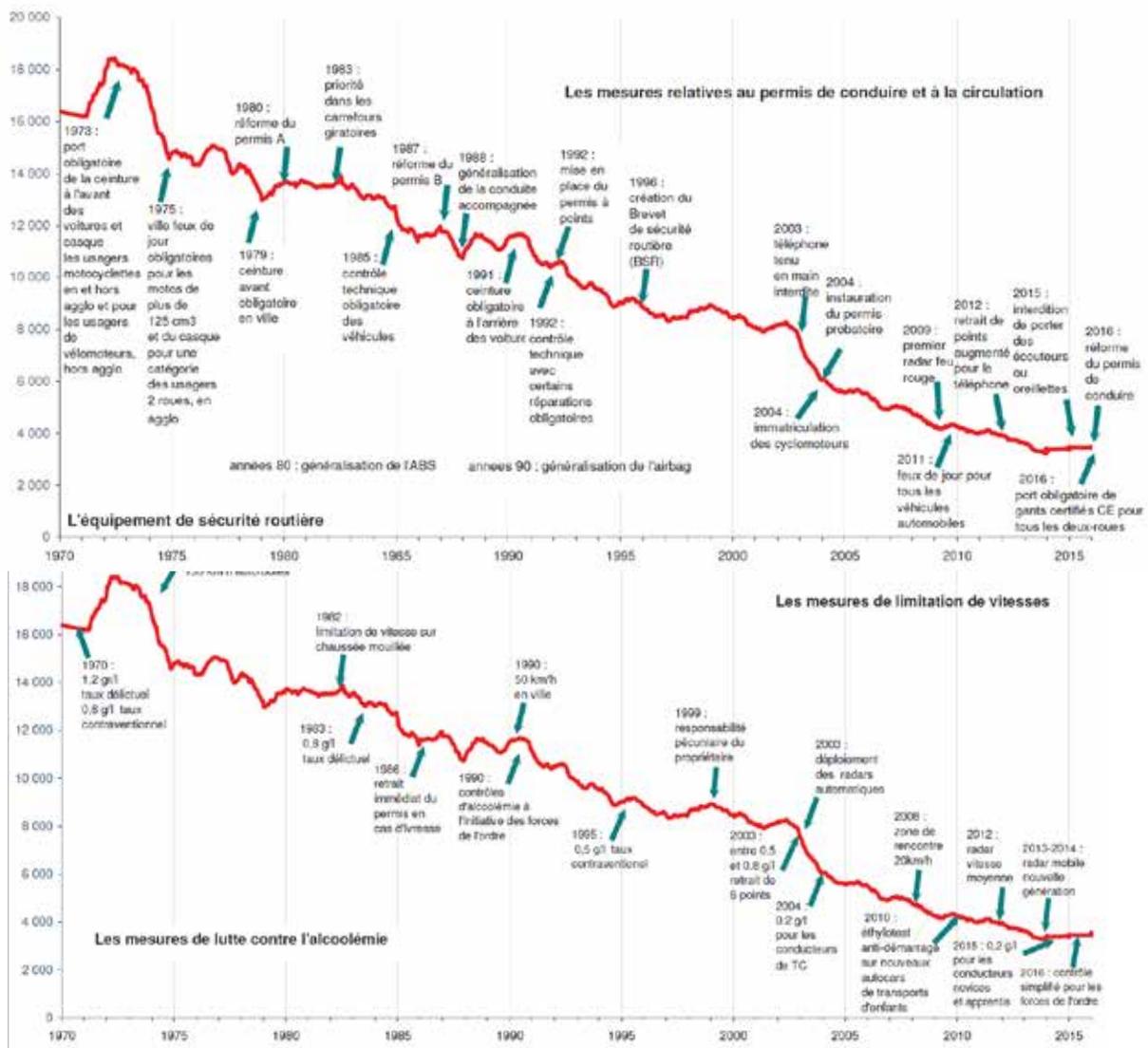
Le document général d'orientations est un outil de programmation définissant les orientations d'actions pour la sécurité routière pour les cinq années à venir. Il constitue la feuille de route des services de l'État, ainsi que de l'ensemble des partenaires et acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière.

Le contexte national

La Sécurité routière a 40 ans. Quatre décennies de mobilisation et d'évolution des comportements des Françaises et des Français qui ont permis de réduire le nombre de personnes tuées sur les routes.

Entre 1972, avec 18 034 décès, et 2016 avec 3 477 décès, la mortalité routière a été divisée par 5,2, alors que le trafic routier a été multiplié par 2,4 entre 1972 et 2012.

Évolution de la mortalité routière en France métropolitaine et les mesures prises en matière de sécurité 1970-2016 (moyenne glissante sur 12 mois)



Le 27 novembre 2012, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, fixe comme objectif, conformément aux orientations européennes, de **diviser le nombre de morts par deux** et ainsi, de **passer sous le seuil de 2 000 tués sur les routes françaises d'ici 2020**.

Il relance également le Conseil national de la sécurité routière (CNSR), instance réunissant les représentants de l'ensemble des usagers de la route. Il le charge d'adresser au Gouvernement des propositions pour lutter contre la violence routière et de réaliser des contrôles afin d'évaluer les actions mises en place chaque année.

Deux axes de réflexion sont définis :

- les principaux facteurs accidentogènes : alcool, stupéfiants, vitesse ;
- les personnes les plus exposées : jeunes et usagers de deux-roues motorisés.

Suite à l'inflexion du nombre de morts sur les routes depuis 2014, le Gouvernement a instauré un plan de 26 mesures en faveur de la sécurité routière, présenté le 26 janvier 2015, par le ministre de l'Intérieur, ainsi que 55 mesures décidées lors du comité interministériel sécurité routière (CISR) du 2 octobre 2015.

Les objectifs du document général d'orientations pour la sécurité routière

Le document général d'orientations (DGO) pour la sécurité routière est un outil de programmation définissant les orientations d'actions pour les années à venir. Il constitue la feuille de route des services de l'État ainsi que de l'ensemble des partenaires et des acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière en Haute-Savoie.

Élaboration du DGO : le calendrier

- 12 octobre 2017 : réunion du comité de pilotage présidé par le Préfet de la Haute-Savoie ;
- 7 novembre 2017 : réunion des groupes de travail :
 - "Deux roues motorisés",
 - "Jeunes et conduites après usage de substances psychoactives"
 - "Seniors"

Élaboration du DGO : les acteurs

- Préfecture
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
- Conseil départemental (CD 74)
- Groupement de Gendarmerie départemental
- Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)
- Communautés d'agglomération : Grand Annecy, Thonon Agglomération, Annemasse Agglo
- Représentants professionnels des auto-écoles : UDEC, CNPA
- Associations : MAT74, FFMC, ONR 74, LVR, PR
- Assurance Macif

L'élaboration du DGO s'appuie sur l'analyse de l'accidentalité dans le département sur la période 2012-2016. Les objectifs du plan doivent permettre aux différents acteurs, dans le cadre d'une démarche partenariale, de mettre en commun leurs compétences individuelles en faveur d'une politique globale de sécurité routière et de fédérer l'ensemble des acteurs potentiellement concernés.

Ce document sert ainsi de base à l'élaboration annuelle du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) comprenant le plan départemental de contrôles routiers (PDCR).

Les orientations seront adaptées annuellement selon les résultats des évaluations annuelles et l'évolution de l'accidentalité en Haute-Savoie.

L'objectif national de moins de 2 000 morts en 2020 se décline au niveau départemental avec un objectif de moins de 16 personnes tuées sur nos routes en 2020.

Les 3 enjeux prioritaires pour la période 2018-2022

- les jeunes,
- les seniors,
- les deux roues motorisés.

2 thématiques sous vigilance pour la période 2018-2022

- le risque routier professionnel,
- les conduites après usage de substances psychoactives

Le suivi de la mise en œuvre du document général d'orientations fera l'objet d'un bilan annuel qui permettra de proposer d'éventuels ajustements pour les actions élaborées dans le cadre du PDASR pour l'année suivante.

La Haute-Savoie

Au 1^{er} janvier 2017, le département de la Haute-Savoie comptait 806 447 habitants pour une superficie 4 338 km², soit une densité de 186 hab/km².

Une croissance démographique forte et continue depuis 1962 :

- +1,5 % par an
- +10 000 habitants par an (75 % de solde migratoire et 25 % du solde naturel)
- la population a doublé en 40 ans

La Haute-Savoie, c'est aussi :

- une population estimée en 2022 à 870 00 habitants,
- avec une densité de 186 hab/km², voire de 367,56 hab/km² si on ne prend en compte que les territoires urbanisables (50 % du territoire est composé de bois, lacs et montagnes), le département est un territoire atypique sujet à l'étalement urbain et à une dissociation spatiale entre les lieux résidentiels, les lieux de travail et ceux de consommation.

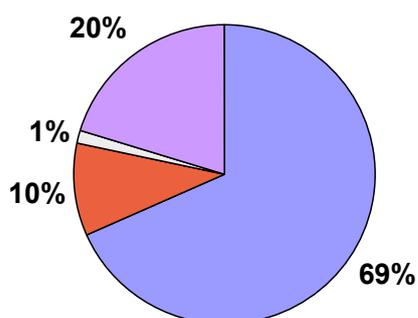
La Haute-Savoie se caractérise également par une offre touristique de 685 000 lits. Chaque année, les 34 millions de nuitées réalisées correspondent à l'équivalent de 92 000 habitants permanents supplémentaires. Toutefois, malgré cet afflux touristique, 87,5 % des personnes impliquées dans les accidents routiers sont des haut-savoyards.

L'évolution du trafic résulte également de la forte augmentation des flux frontaliers (+ 8,5 % de trafic à la douane de Bardonnex entre 2012 et 2016, soit une augmentation moyenne de 1,7 % par an), mais également du changement de comportement des actifs : 78,5 % des actifs utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail qui se situe, pour plus de 90,72 % hors de leur commune de résidence.

Le nombre de permis de véhicule de tourisme délivrés en Haute-Savoie est, en moyenne par an, de 16 717.

Nombre de permis délivrés entre 2012 et 2016 par catégorie :

- Véhicules de tourisme ■ Poids lourds
□ Transports en commun ■ Deux roues motorisés



Évolution du nombre de permis délivrés entre 2012 et 2016 par catégorie (en moyenne +1,4 %) :

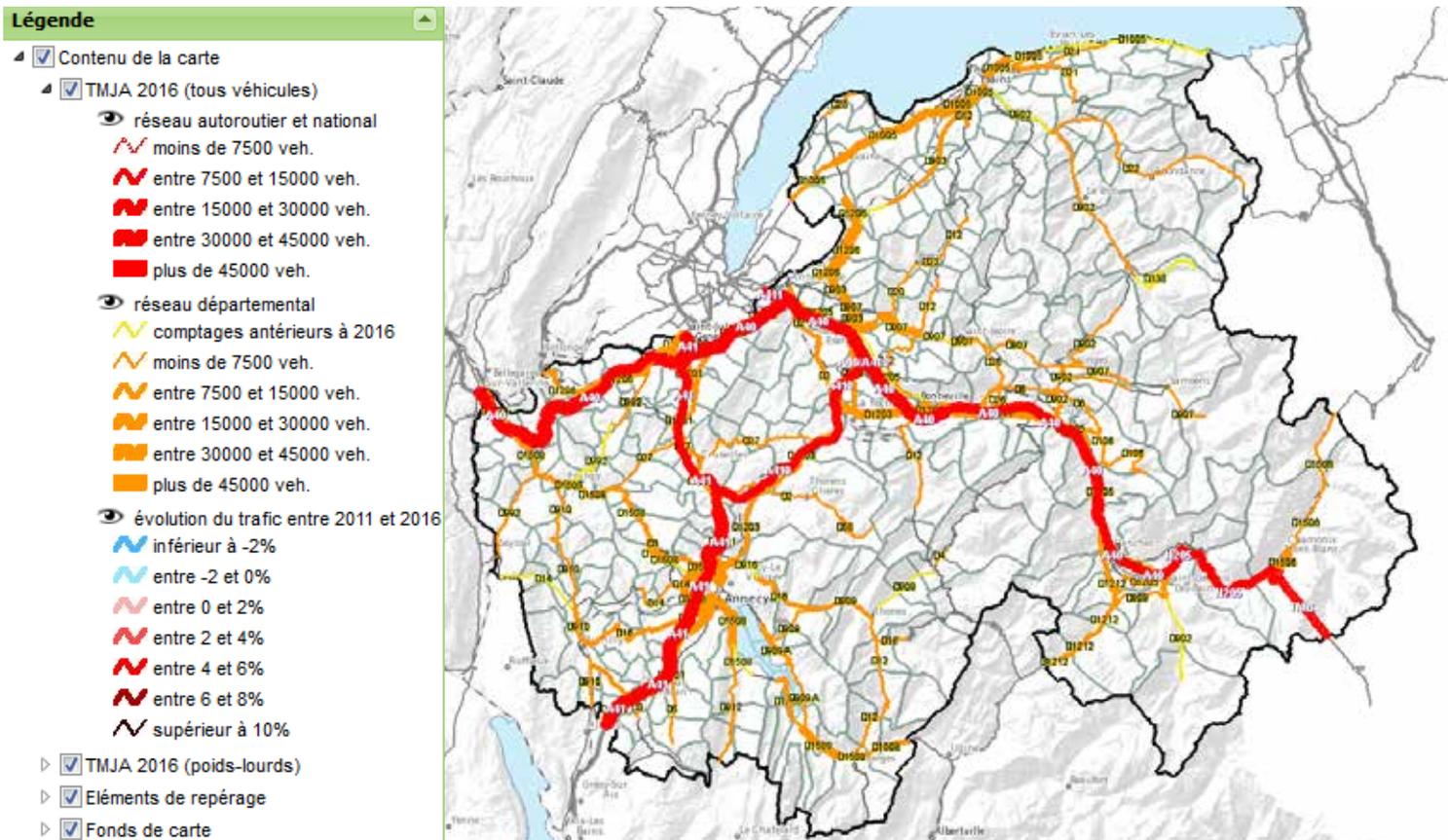
- +14,79 % permis deux-roues motorisés,
- +0,37 % permis véhicules de tourisme,
- -15,61 % permis poids-lourds,
- -19,77% permis transports en commun,



En Haute-Savoie, 4 % de la population (entre 15 et 75 ans) passe une catégorie de permis chaque année.

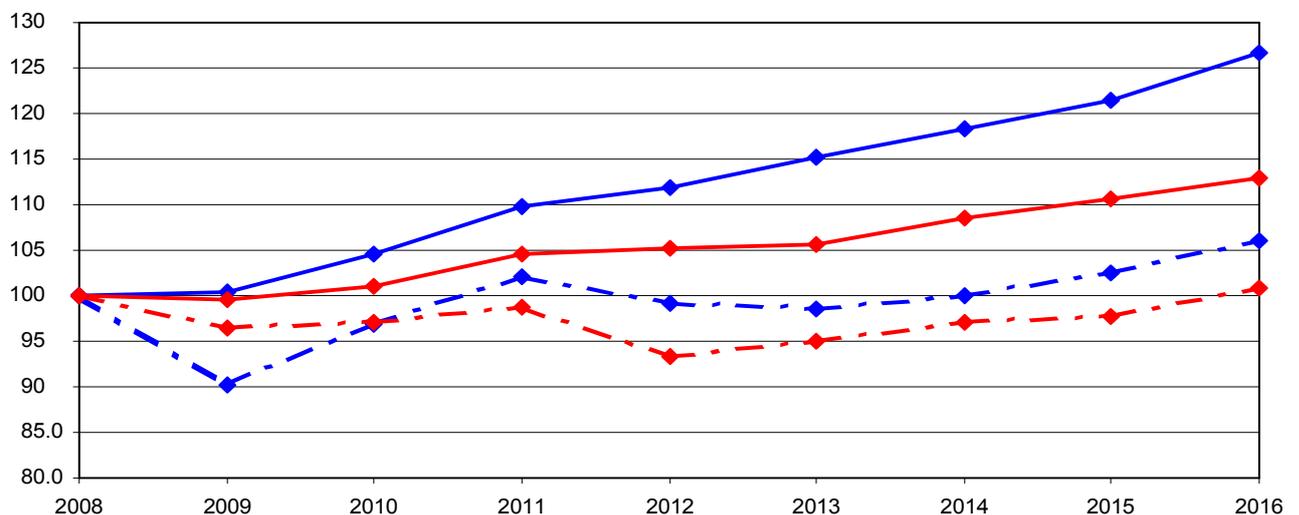
Le réseau routier haut-savoyard est composé de

- 173 km (1,9 %) d'autoroutes (AREA , ATMB, ADELAC) ;
- 28 km (0,3 %) de route nationale ;
- 2 945 km (32,4 %) de routes départementales ;
- 5 945 km (65,4 %) de voies communales.



Entre 2012 et 2016, on constate une augmentation de 10,5 % du trafic (tous véhicules) sur le réseau autoroutier et de 5 % sur le réseau des routes à grande circulation.

Évolution du trafic routier (base 100 en 2008)

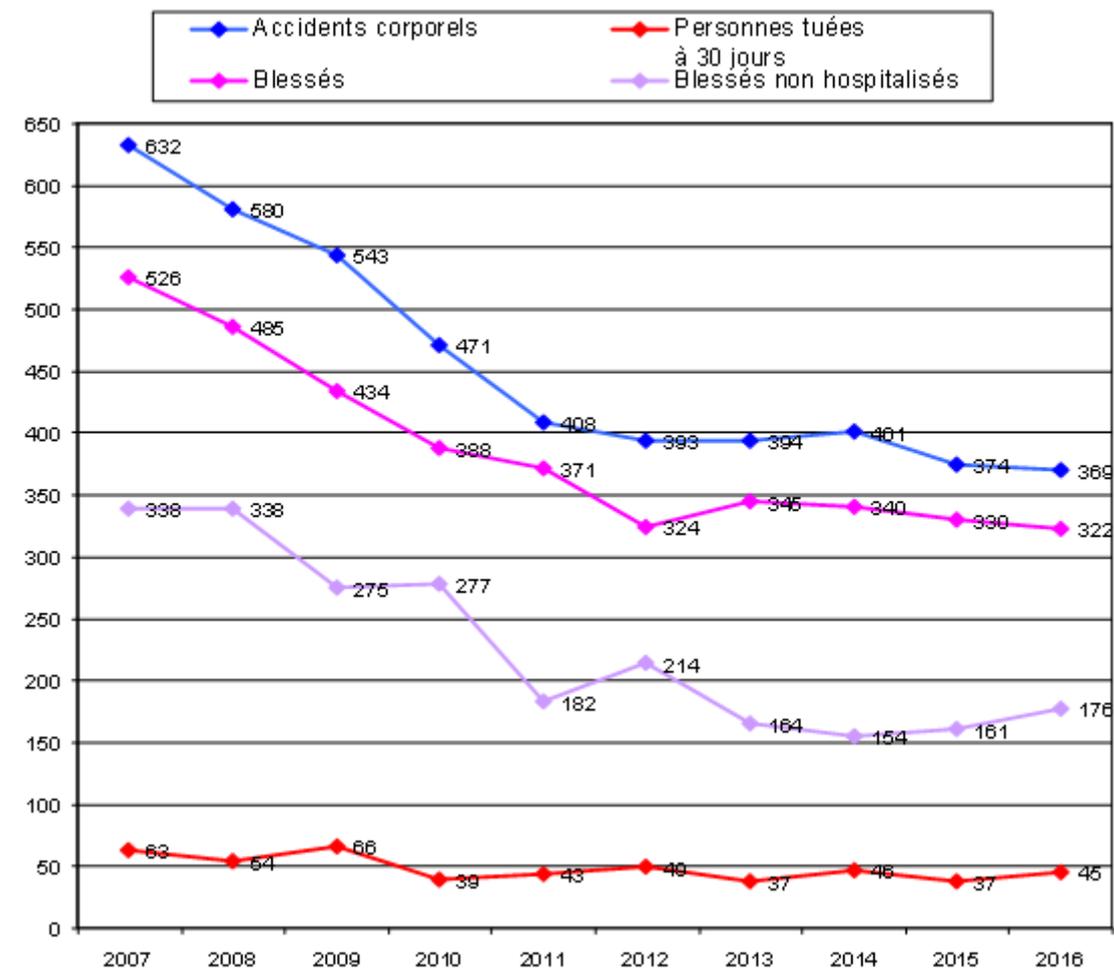


L'accidentalité entre 2012 et 2016

Entre 2012 et 2016, on observe une baisse de 6 % des accidents corporels, une diminution de 7 % du nombre de blessés et une diminution de 8 % du nombre de tués.

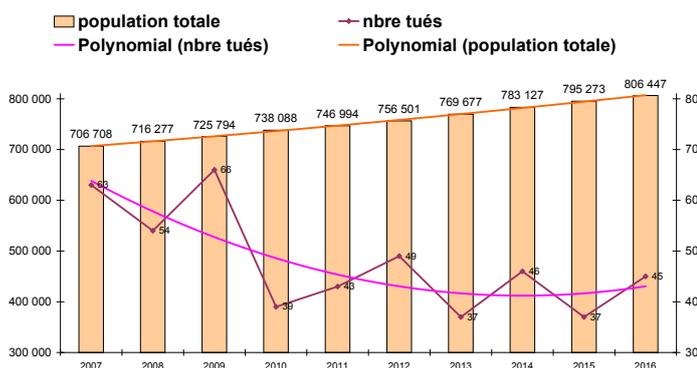
	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne annuelle 2012-2016	Variation 2012-2016
Accidents	393	394	401	374	369	385	-6 %
Tués	49	37	46	37	45	43	-8 %
Blessés	538	509	494	491	498	506	-7 %

Évolution de l'accidentalité en Haute-Savoie sur les périodes 2007-2011 et 2012-2016



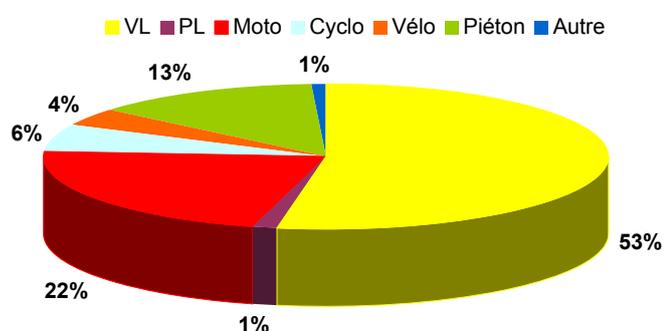
Évolution population et tués en Haute-Savoie

Malgré la hausse de la population et du trafic dans le département, on constate une stabilisation de la mortalité routière et une baisse du nombre d'accidents et de blessés.



La tendance annuelle de la mortalité routière est de -2 % pour l'ensemble des catégories.

Répartition des tués par type de véhicule

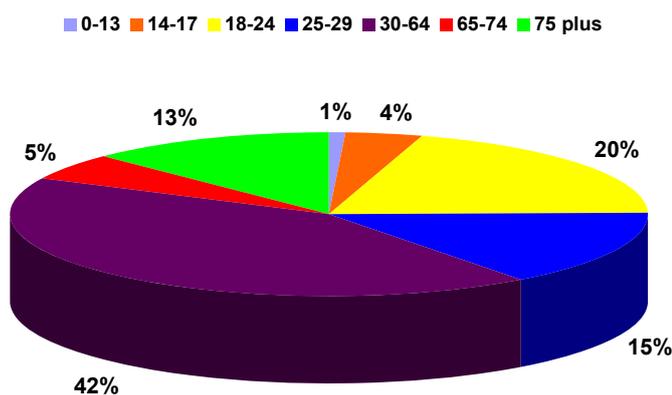


Les modes de déplacement les plus représentés dans l'accidentalité sont les véhicules légers/ véhicules utilitaires (53 % des tués), les deux-roues motorisés (28 % des tués), les piétons (13 % des tués).



Les deux-roues motorisés : 28 % des tués et 3 % du trafic.

Répartition des tués par tranche d'âge



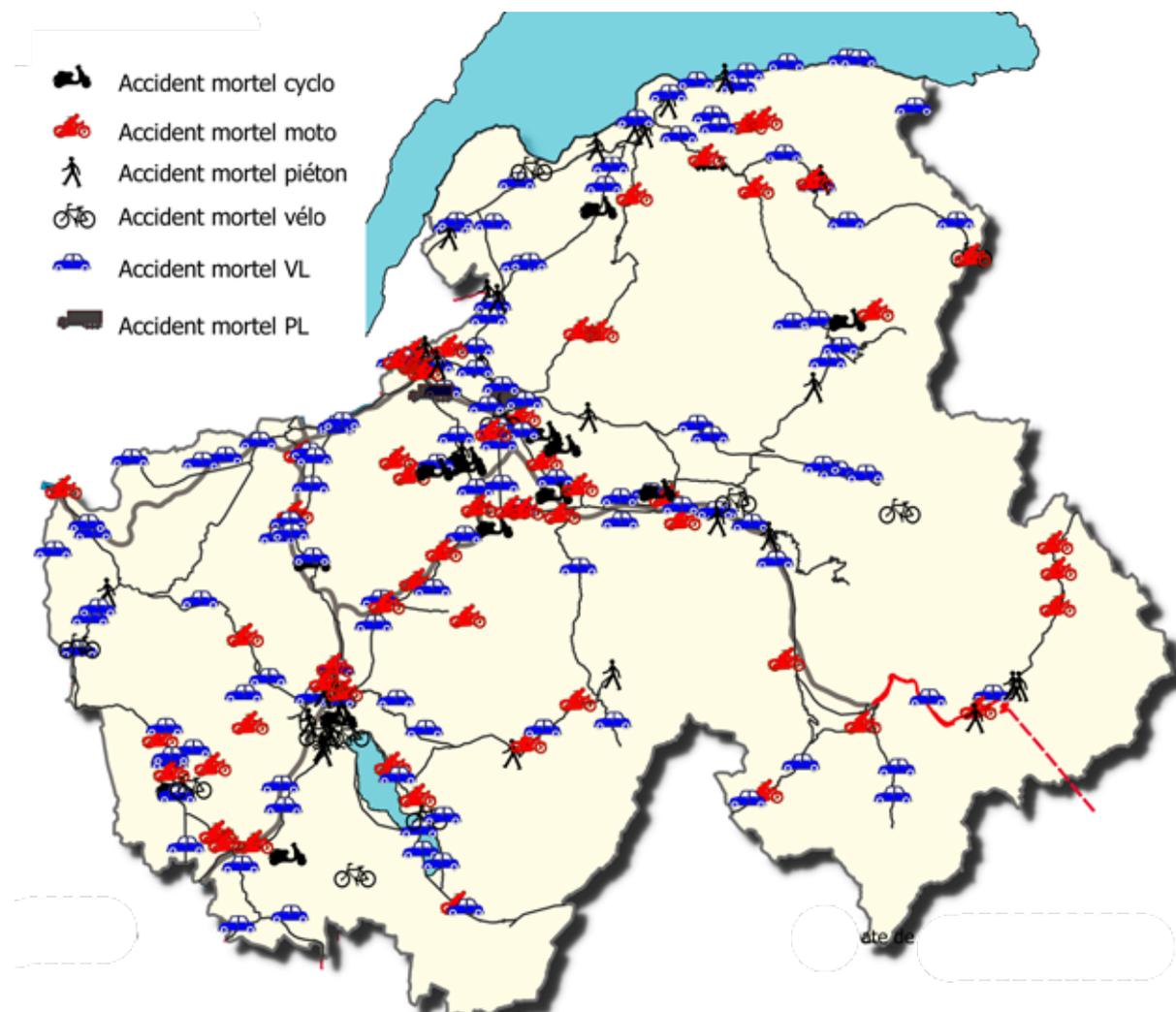
Les tranches d'âges surreprésentées par rapport à leur part dans la population concernant les tués sont :

- 18-24 ans (20 %),
- 25-29 ans (15 %),
- 65 ans et plus (18 %).



**Les 65 ans et plus : 18 % des tués, 14 % de la population.
Les 18-24 ans : 20 % des tués, 8 % de la population.**

Localisation des accidents mortels 2012-2016 Répartition par types d'utilisateur



Les accidents corporels ont lieu essentiellement :

- en plein jour (66 %),
- en agglomération (51 %),
- hors intersection (70 %),
- sur RD (60 %).

Les accidents mortels ont lieu essentiellement :

- en plein jour (56 %),
- hors agglomération (65 %),
- hors intersection (87 %),
- sur RD (78 %).



Entre 17 h et 20 h :

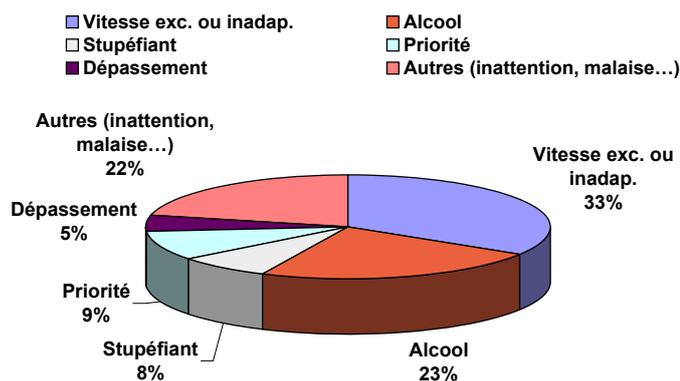
26 % des accidents, 25 % des tués et 26 % des blessés hospitalisés

Les causes

Les trois principaux facteurs d'accidents, en première cause, sont :

- la vitesse excessive ou inadaptée (28 %),
- les refus de priorité (28 %),
- la conduite après usage de substances psychoactives (alcool/stupéfiant) (20 %).

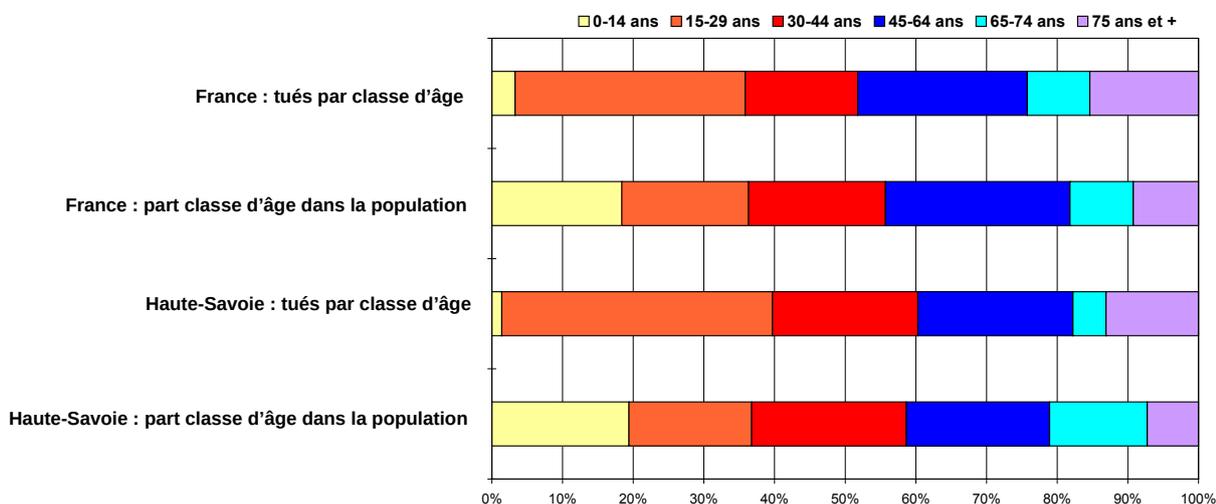
Répartition des tués selon la cause



Les trois principaux facteurs d'accidents mortels, en première cause, sont :

- la vitesse excessive ou inadaptée (33 %),
- la conduite après usage de substances psychoactives (alcool/stupéfiant) (31 %),
- les refus de priorité (9 %).

Mortalité par classe d'âge comparaison de la Haute-Savoie avec la France métropolitaine



La prévention et la sensibilisation

Entre 2012 et 2016, 431 actions de prévention : une action tous les 4 jours !

Cible de l'action	2012	2013	2014	2015	2016
Jeunes	35	33	24	36	26
Lutte contre l'alcool au volant	20	21	27	26	27
Deux roues motorisés	13	6	8	8	6
Entreprises	8	4	-	-	-
Lutte contre la vitesse excessive	7	10	4	1	2
Communication actions grand public	6	11	9	15	26
Total	89	85	72	86	99

Forum des référents de l'Éducation nationale



En janvier 2015, **80 référents "sécurité routière" de l'Éducation nationale** se sont réunis sur le thème "Comment organiser une action de prévention sécurité routière dans mon établissement" en deux sessions d'une demi-journée : l'une pour les établissements primaires (classes maternelles et élémentaires), l'autre pour les collèges et les lycées.

Les concours en partenariat avec la DSDEN



En mai 2016 et 2017, que se soit à partir d'une affiche (2016) ou d'un jeu, les élèves de la maternelle au collège étaient invités à créer des supports visuels et reproductibles à destination de leurs camarades pour promouvoir les règles de conduite (piéton, cycliste et deux roues motorisés).

22 établissements scolaires ont participé à ces concours.

Les incollables font du ski



En février 2015, après une semaine d'apprentissage des joies de la glisse, **les moniteurs des écoles de ski français de 8 stations de la Haute-Savoie** (Grand-Bornand, La Clusaz, Morzine, Avoriaz, Les Gets, Samoëns, Combloux et Praz-sur-Arly) **ont remis près de 4 600 jeux les Incollables édition spéciale "sécurité routière" à leurs élèves**, leur permettant de consolider leurs connaissances sur le partage de la rue en famille pendant leur trajet de retour dans la voiture familiale.

La sécurité routière s'expose



Depuis novembre 2014, la coordination sécurité routière met à disposition de l'ensemble des lycées publics et privés du département une exposition sécurité routière. Elle s'accompagne de l'animation d'un stand sur le thème de l'alcool et de la conduite.

Plus de 30 000 lycéens ont déjà bénéficié de cette exposition dans 21 lycées haut-savoyards.

Crash tests pédagogiques pour toute une génération de lycéens haut-savoyards



L'objectif de cette action est de marquer les esprits des lycéens pour qu'ils prennent conscience des conséquences d'un accident, même s'il se produit à vitesse modérée en agglomération. Cette action a été co-financée par l'État, dans le cadre du plan départemental de sécurité routière (PDASR) et le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des programmes Euréka (années 2014-2015 et 2015-2016).

Depuis le début de l'opération, en novembre 2013, 20 lycées publics se sont engagés dans ce projet et 15 500 lycéens haut-savoyards ont été sensibilisés.

Établissements de nuit "Soyez acteurs dans la lutte contre l'alcool au volant"

Établissements de nuit
Soyez acteurs dans la lutte
contre l'alcool au volant !
juillet 2015



En juillet 2015, afin de sensibiliser les gérants des établissements de nuit, une brochure a été éditée rappelant leurs obligations mais surtout les actions de prévention simples à mettre en œuvre.

Elle a été remise à 89 établissements de nuit dans le département.

Opération "Dans la rue, soyons vus !"



La route se partage "Quand on double un cycliste, on doit s'en écarter d'au moins 1,50 m (1 m en ville)"



Les journées "Trajectoires"



Les campagnes grand public



Entre 2012 et 2015, 6 % des accidents en Haute-Savoie impliquent un senior en tant que piéton. Les plus exposés : les plus de 75 ans et les femmes.

Afin de les sensibiliser et surtout de les rendre plus visibles lors de leurs déplacements, un sac corail muni de deux bandes rétro-réfléchissantes a été conçu. Sa distribution a été faite dans les 3 principales agglomérations (Annecy, Annemasse et Thonon-les-Bains) ainsi que dans les pôles urbains de plus de 10 000 habitants, via les marchés locaux.

Depuis décembre 2014, près de 6 000 sacs ont été distribués.

En juillet 2016, lors des 3 étapes du Tour de France en Haute-Savoie, la coordination sécurité routière avec l'appui des intervenants départementaux de Sécurité routière (IDSR), a animé un stand pour répondre à toutes les questions du public en lien avec l'usage de la route : rappel des règles de bonne conduite et des bons comportements à adopter pour un meilleur partage de la route, que l'on soit conducteur, cycliste ou piéton.

Un quizz a permis de tester ses connaissances et de remporter, par tirage au sort, des lots (maillots cyclistes "Sécurité Routière", bidons, brassards...)

Ces stages de perfectionnement organisés, sur 4 journées par an, par l'association Motard Avant Tout (MAT74), en partenariat avec l'EDSR 74, le conseil départemental et la coordination sécurité routière, permettent aux conducteurs d'optimiser leur lecture de la route en maîtrisant les bonnes trajectoires lors de balades encadrées par les motards de l'EDSR et sur plateau, mais aussi de contrôler l'état des véhicules et des équipements de sécurité individuels.

Depuis 2012, 1 200 motards ont été sensibilisés.

En 2014 et 2015, pour relayer l'information au plus près de chacun, des campagnes d'affichage ont été réalisées :

- dans les boulangeries et les stations services avec le visuel "Quand vous regardez votre smartphone... qui regarde la route ?"
- dans les pharmacies avec des pictogrammes de vigilance

Les enjeux

Trois publics prioritaires guident les actions à mener pour les cinq prochaines années :

➔ les jeunes

Les jeunes de 14 à 29 ans représentent 19 % de la population, mais 39 % des tués sur la route. Leur manque d'expérience, mais aussi leurs comportements à risques sont deux facteurs d'accidents qu'il convient de limiter.

➔ les seniors

Les seniors de plus de 65 ans représentent 14 % de la population mais 18 % des tués. Ils représentent 43 % des piétons tués, mais leur responsabilité est également importante lors des accidents les impliquant, notamment par le non-respect des règles de priorité.

➔ les deux-roues motorisés

Bien que ne représentant que 3 % du trafic, les deux-roues motorisés représentent 35 % des accidents corporels et 28 % des tués.

Le développement de la maîtrise des véhicules ainsi que les modifications de comportement suivant les conditions de conduite sont primordiales notamment pour les conducteurs de cylindrées supérieures à 125 cm³.



Les jeunes

Vulnérables...

39 % de l'ensemble des tués pour 19 % de la population

... et responsables pour soi et pour les autres :

Pour 1 accident causé par un jeune, c'est 1,4 personne tuée ou blessée (contre 1,2 pour les accidents causés par les + de 30 ans).

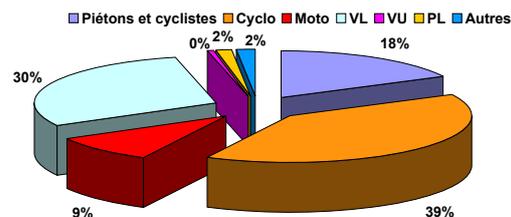
Nbre de jeunes de 14 à 29 ans tués dans un accident	2007-2011	2012-2016	Évolution
	102	83	-18 %

les 14-17 ans : 8 tués (9 entre 2007 et 2011)

- 70 % sont des jeunes hommes.
- 67 % des accidents ont lieu en agglomération.
- Ils sont impliqués dans 11 % des accidents (-3 % comparé à la période 2007-2011, 207 contre 361)

Nbre d'impliqués dans un accident	2007-2011	2012-2016	Évolution
Piétons et cyclistes	58	45	-22 %
Cyclo	204	103	-50 %
Moto	43	24	-44 %
Véhicule léger	116	76	-34 %
Véhicule utilitaire	8	1	-87 %
Poids lourd	-	4	-
Autres	28	4	-86 %

Répartition des accidents impliquant un 14-17 ans selon le mode de déplacement

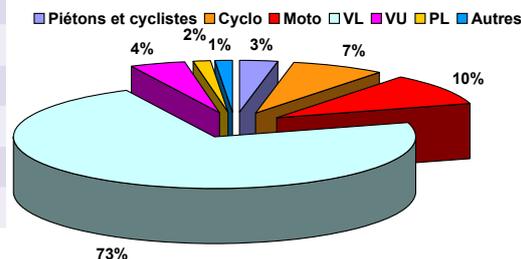


les 18-24 ans : 43 tués (62 entre 2007 et 2011)

- 74 % sont des jeunes hommes.
- 47 % des accidents ont lieu en agglomération.
- Ils sont impliqués dans 31 % des accidents (-5 % comparé à la période 2007-2011, 594 contre 947)

Nbre d'impliqués dans un accident	2007-2011	2012-2016	Évolution
Piétons et cyclistes	58	24	-59 %
Cyclo	129	58	-55 %
Moto	132	79	-40 %
Véhicule léger	834	566	-32 %
Véhicule utilitaire	56	34	-39 %
Poids lourd	11	12	-
Autres	21	10	-52 %

Répartition des accidents impliquant un 18-24 ans selon le mode de déplacement

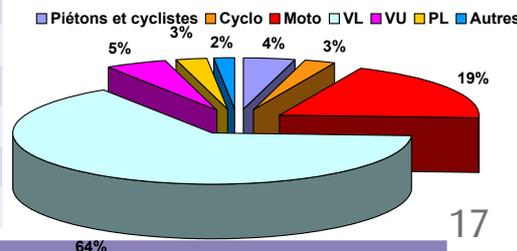


les 25-29 ans : 32 tués (32 entre 2007 et 2011)

- 76 % sont des jeunes hommes.
- 45 % des accidents ont lieu en agglomération.
- Ils sont impliqués dans 21 % des accidents (-1 % comparé à la période 2007-2011, 413 contre 574)

Nbre d'impliqués dans un accident	2007-2011	2012-2016	Évolution
Piétons et cyclistes	28	19	-32%
Cyclo	27	12	-56 %
Moto	101	90	-11 %
Véhicule léger	447	305	-32 %
Véhicule utilitaire	54	23	-57 %
Poids lourd	12	12	-
Autres	5	8	+60 %

Répartition des accidents impliquant un 25-29 ans selon le mode de déplacement



Objectif : faire baisser le nombre de victimes (blessés et tués) d'accident de la route au sein de la tranche d'âge 14-29 ans

Points de vigilance

- ➔ les comportements à risques des jeunes (alcool, drogues, médicaments, vitesse...),
- ➔ le manque d'expérience de la conduite,

Stratégie : responsabiliser les jeunes pour limiter les comportements à risques sur la route

- ➔ renforcer l'éducation à la sécurité routière,
- ➔ **sensibiliser par leurs pairs.**
- ➔ être acteur de sa sécurité.

Orientation d'actions :

1. Campagne de prévention à destination des jeunes de 14-17 ans en milieu scolaire

Pour l'ensemble des établissements haut-savoyards, publics et privés

- **"Et si c'était moi qui ..."** : Développer des actions de sensibilisation de mise en situation face à l'accident pour permettre aux jeunes de s'identifier : présentation de crash-tests avec débriefing, témoignages de jeunes ayant vécu l'accident, mise en situation (simulateurs de conduite, voiture tonneau, voiture test choc, visualisation des distances d'arrêt in situ...).
- **"Savoir c'est le pouvoir de dire non !"** :

Développer la connaissance des sanctions (judiciaires, pénales et financières) en cas de non-respect des règles (conduite sans permis, sans assurance, après usage de substances psychoactives, vitesse excessive) en assistant à des sessions au tribunal.

Développer les actions de sensibilisation sur les conduites à risques

- renforcer les actions sur la connaissance des produits (alcool et drogues) et les conséquences de leur consommation (à court moyen et long terme) en développant des partenariats avec l'ARS, la DDCS et les associations
- renforcer les actions sur les effets des produits psychoactifs sur la conduite

2. Campagne de prévention à destination des jeunes de 18-25 ans "J'ai mon permis de conduire... mais pas celui de tuer"

- Inviter SAM à toutes les soirées étudiantes (en partenariat avec les BDE) et tous les lieux festifs pour responsabiliser les conducteurs par rapport à leur consommation
- Proposer des actions post permis pour améliorer l'expérience de la route (partenariat avec des assureurs, auto-écoles...)

3. Pour l'ensemble des établissements scolaires

- Développer le caractère transversal et interdisciplinaire du sujet "sécurité routière" et renforcer son intégration aux enseignements dans le cadre du parcours citoyen
- Développer la participation des victimes et des associations de victimes aux opérations de sensibilisation

Indicateurs : Évolution du nombre des victimes (blessés et tués) au sein des tranches d'âge 14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans.



Les seniors

Vulnérables...

18 % de l'ensemble des tués
43 % des tués parmi les piétons
pour 14 % de la population

... et responsables pour soi et pour les autres :

Les seniors sont responsables à près de 50 % des accidents mortels dans lesquels ils sont impliqués.
 Les accidents causés par les seniors le sont à plus de 50 % pour non respect des règles de priorités et/ou inattention.

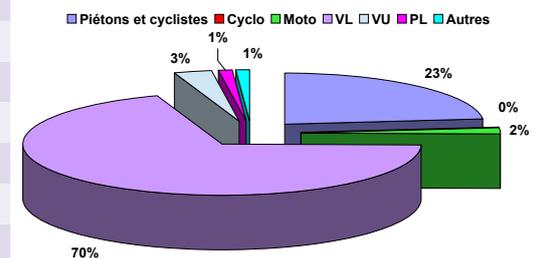
Nbre de seniors de + de 65 ans tués dans un accident	2007-2011	2012-2016	Évolution
	44	38	-14 %

➔ les 65-74 ans : 10 tués (18 entre 2007 et 2011)

- 65 % sont des hommes.
- 45 % des accidents ont lieu en agglomération.
- Ils sont impliqués dans 12 % des accidents (+3 % comparé à la période 2007-2011, 226 contre 242)

Nbre d'impliqués dans un accident	2007-2011	2012-2016	Évolution
Piétons et cyclistes	75	61	-19 %
Cyclo	3	-	-100 %
Moto	7	5	-29 %
Véhicule léger	174	181	+4 %
Véhicule utilitaire	3	8	+167 %
Poids lourd	3	3	-
Autres	2	3	+50 %
TOTAL	267	261	-2 %

Répartition du nbre d'utilisateurs de 65-74 ans impliqués selon le mode de déplacement

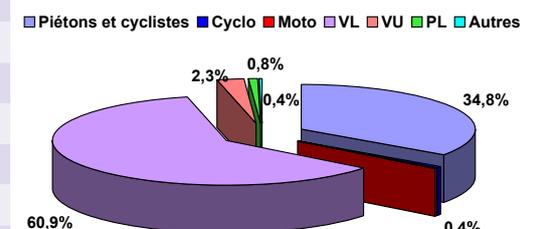


➔ les 75 ans et plus : 28 tués (26 entre 2007 et 2011)

- 64 % sont des hommes.
- 68 % des accidents ont lieu en agglomération.
- Ils sont impliqués dans 11 % des accidents (+3 % comparé à la période 2007-2011, 222 contre 216)

Nbre d'impliqués dans un accident	2007-2011	2012-2016	Évolution
Piétons et cyclistes	76	89	+17 %
Cyclo	2	1	-50%
Moto	2	1	-50 %
Véhicule léger	155	156	-1 %
Véhicule utilitaire	3	6	+100%
Poids lourd	2	2	-
Autres	3	1	-67 %
TOTAL	243	256	-5 %

Répartition du nbre d'utilisateurs de 75 ans et plus impliqués selon le mode de déplacement



Les + de 75 ans sont responsables à 46 % des accidents mortels dans lesquels ils sont impliqués.

Dans ces accidents, les causes principales sont :

- le non respect des règles de priorités (42 %),
- la vitesse excessive ou inadaptée (22 %)
- l'inattention (13 %).

Objectif : faire baisser l'accidentalité des seniors (les + 65 ans), et particulièrement des + de 75 ans

Points de vigilance

- ➔ les seniors en tant que piétons,
- ➔ les seniors en tant que conducteurs.

Stratégie : prise de conscience par les seniors de leur vulnérabilité et de la diminution de leurs capacités physiques

Orientation d'actions :

- ➔ **1. Campagne de sensibilisation sur la modification des capacités physiques des seniors** (prise de médicaments, vieillissement...) **et leurs conséquences lors de leurs déplacements en tant que piétons ou comme conducteurs**, en partenariat avec les professionnels de santé (ARS, DDCS) et les collectivités territoriales (Conférence des financeurs).
- ➔ **2. Développer des actions de mise à jour des connaissances réglementaires**, en partenariat avec les assureurs.
- ➔ **3. Campagne de sensibilisation ciblée pour les seniors piétons :**
 - rappel des règles de priorité et de bon sens,
 - sensibilisation sur l'importance de la visibilité (bien voir et être vu),

avec les professionnels de santé (ARS, DDCS) et les collectivités territoriales (Conférence des financeurs).
- ➔ **4. Campagne de sensibilisation ciblée pour les seniors conducteurs :**
 - rappels sur le code de la route (notamment les règles de priorités et les angles morts),
 - mise en situation de conduite en partenariat avec les auto-écoles,
 - communication sur les bonnes pratiques et les nouveautés techniques facilitant la conduite,
 - information sur les autres modes de déplacements mis à leur disposition par les collectivités en partenariat avec les collectivités territoriales (Conférence des financeurs),
 - développement de partenariats avec les médecins, les pharmaciens et les infirmiers sur l'évaluation des réflexes et des facultés des seniors.

Indicateurs : Évolution du nombre de victimes (blessés et tués) seniors.



Les deux-roues motorisés

Vulnérables...

35 % des accidents corporels
28 % des tués pour 3 % du trafic

... et responsables pour soi et pour les autres :

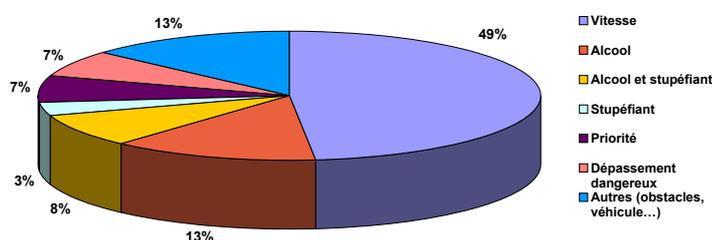
Les conducteurs de deux-roues sont responsables à 75 % des accidents mortels dans lesquels ils sont impliqués.
 Ces accidents mortels sont causés à 50 % par une vitesse inadaptée.

Les jeunes de 14 à 29 ans représentent 52 % des tués en deux-roues motorisés, alors qu'ils ne représentent que 19 % de la population.

Alors que les conducteurs de deux roues motorisés ne sont responsables que dans 18 % des accidents corporels les impliquant, ce taux s'inverse lorsqu'il s'agit d'accidents mortels (77 %).

Les causes principales lors des accidents mortels sont : la vitesse (49%) et la conduite après usage de substances psychoactives (24 % alcool et/ou stupéfiant).

Cause accidents deux-roues motorisés



➔ Les conducteurs de deux-roues motorisés de cylindrée inférieure ou égale à 125 cm³ : 16 tués (22 entre 2007 et 2011)

- 100 % des tués sont des hommes.
- 67 % des accidents corporels ont lieu principalement en semaine et sont répartis équitablement en et hors agglomération.
- Ils représentent 15 % des accidents (299) et 7 % des tués (16).
- Ils sont responsables à 45 % des accidents corporels dans lesquels ils sont impliqués, mais à 70 % lors des accidents mortels.

➔ Les conducteurs de deux-roues motorisés de cylindrée supérieure à 125 cm³ : 44 tués (50 entre 2007 et 2011)

- 93 % sont des hommes.
- 59 % des accidents corporels ont lieu principalement en agglomération et principalement en semaine.
- Ils sont responsables à 46 % des accidents corporels dans lesquels ils sont impliqués, mais à 78 % lors des accidents mortels.

Objectif : faire baisser l'accidentalité des conducteurs de deux-roues motorisés

Points de vigilance

- ➔ la maîtrise des véhicules et l'adaptation des comportements aux conditions de conduite,
- ➔ le développement de l'utilisation des équipements de protection non obligatoires,
- ➔ le partage de la route (appréciation des deux-roues motorisés par les conducteurs de véhicules légers, et inversement des conducteurs de véhicules légers par les deux roues motorisés).

Stratégie : responsabiliser les conducteurs

1. Renforcer la prise de conscience de l'ensemble des conducteurs sur la vulnérabilité des deux-roues,
2. Renforcer la maîtrise de la conduite adaptée du véhicule, notamment chez les 25-29 ans,
3. Développer l'utilisation des équipements de protection non obligatoires.

Orientation d'actions :

- ➔ **1. Renforcer les actions sur les bonnes pratiques et les bonnes techniques par le partage d'expérience entre conducteurs de deux-roues motorisés**, notamment pour les conducteurs novices et les reprises de guidon, en partenariat avec les assureurs, les moto-écoles et les associations,
- ➔ **2. Renforcer la vigilance des conducteurs expérimentés** (changement de véhicules, réparations, conditions climatiques) en partenariat avec les concessionnaires, les assureurs, les moto-écoles et les associations,
- ➔ **3. Campagnes de sensibilisation :**
 - **Choisir un véhicule adapté à son expérience** en partenariat avec les concessionnaires, les assureurs, les moto-écoles et les associations (développer la location avant achat),
 - **Porter des équipements de protection non obligatoires** : conséquences corporelles d'un accident lorsqu'on dispose d'une protection insuffisante - équipements de protection,
 - **Sur le partage de la route** (changement de file, angles morts).
- ➔ **4. Renforcer les campagnes de contrôles :**
 - vitesse avec des contrôles banalisés,
 - aux abords des établissements scolaires et des centres d'apprentissage (débridages, éclairage...),
 - médiatiser les peines "exemplaires".

Indicateurs : Évolution du nombre de victimes (blessés et tués) en deux-roues motorisés.

Les thématiques sous vigilance

Deux thématiques seront également soumises à une attention particulière :

➔ le risque routier professionnel

36 % des tués sur les routes de Haute-Savoie le sont lors d'un déplacement professionnel, que ce soit lors d'une mission ou d'un trajet domicile-travail.

Les professionnels de la route en sont les premières victimes. Il convient d'optimiser leurs conditions de travail (aménagement des véhicules, organisation du travail...) pour minimiser leurs risques.

➔ les conduites après usage de substances psychoactives

Les conduites après usage de substances psychoactives représentent la 2ème cause des accidents mortels (31 %) et la 3ème cause des accidents corporels (20 %).

Nos actions seront axées sur la responsabilisation des conducteurs en développant une meilleure connaissance des produits (alcool, stupéfiants), de leurs effets sur leurs capacités à conduire, les sanctions encourues (judiciaires, pénales et financières) et leurs conséquences sur leur vie au quotidien.



Le risque routier professionnel

Entre 2012 et 2016, en Haute-Savoie, 78 personnes sont mortes dans un accident professionnel (mission et trajet domicile-travail) soit une baisse de 5 % par rapport à la période 2007-2011 (82 tués).

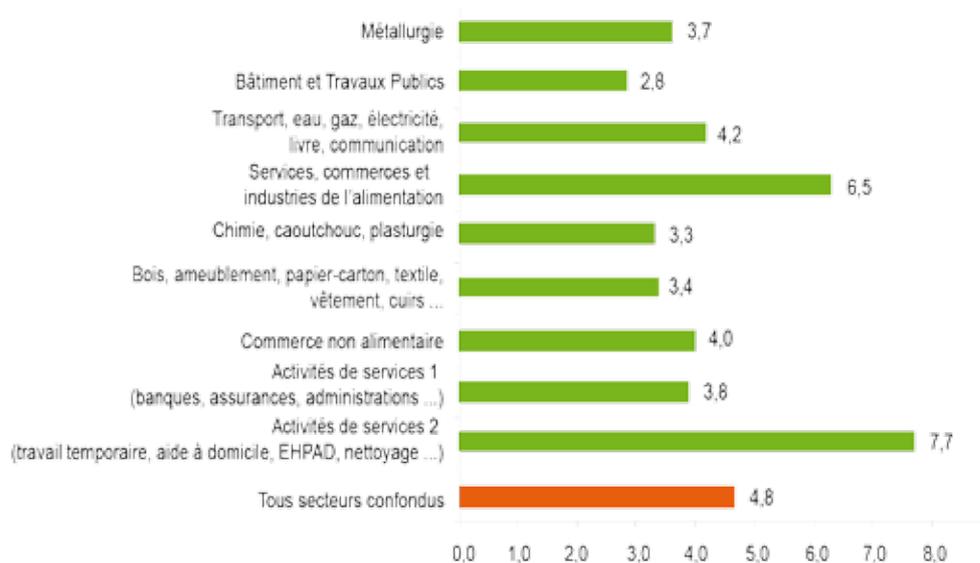
Les accidents réalisés lors d'un trajet "mission" représentent 33 % des accidents professionnels (245 sur 735) soit une baisse tant en termes de volume que de répartition (305 sur 881 durant la période 2007-2011).

Région Rhône-Alpes	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2012/2016
Nombre d'accidents avec arrêt	9 796	9 852	8 977	8 933	9 270	-5 %
Nombre d'accidents avec incapacité permanente	976	990	953	738	763	-22 %
dont mortels	33	26	24	22	16	-52 %
Coût total trajet* (k€)	91 679	92 615	95 046	74 609	74 509	-19 %

* Montant des dépenses de l'Assurance Maladie liées à la réparation des accidents de trajet, avec ou sans arrêt dans l'année considérée (indemnités journalières, frais médicaux et rentes) (source CARSAT) .

Pour la région Rhône-Alpes

Indices de fréquence par branche professionnelle



Objectif : faire baisser l'accidentalité routière pour l'ensemble de la population

Points de vigilance

- ➔ les flottes des entreprises de services de livraisons rapides (y compris les livreurs de restauration rapide),
- ➔ les flottes des collectivités locales,
- ➔ les conducteurs de véhicules légers,
- ➔ les comportements (alcool) et l'organisation du travail en entreprise (téléphone, fatigue).

Stratégie : responsabiliser les employeurs et les employés et déployer des campagnes d'information tous publics

Orientation d'actions :

En partenariat avec les entreprises :

- ➔ **1. Déployer la campagne "Les 7 engagements pour une route plus sûre".**
- ➔ **2. Campagnes de sensibilisation**
 - **sur l'importance de l'organisation du travail** (lutte contre le téléphone au volant, même avec un kit mains libres).
 - **"Un véhicule adapté = travail sécurisé"** ou comment adapter, équiper et aménager les véhicules aux besoins des missions de l'employé (aménagement et chargement des véhicules utilitaires légers (VUL), poids limites, équipement de 4 pneus hiver).
 - **"Milieu professionnel et risques routiers"** au regard de la consommation d'alcool ou de stupéfiants, de la vitesse, de la fatigue (vigilance, horaires atypiques), des habitudes, des médicaments et des réglementations en vigueur.
- ➔ **3. Déploiement des plans de prévention du risque routier (PPRR) ou des plans de déplacement en entreprise (PDE).**

En partenariat avec les collectivités locales :

- ➔ **1. Relayer les campagnes de sensibilisation nationales et locales dans les espaces publics.**
- ➔ **2. Conforter les aménagements de voirie pour une route partagée et sécurisée** (gestionnaire de voirie).

En partenariat avec les professionnels de santé :

- ➔ **1. les inciter à adapter le choix des traitements pour tous les conducteurs et notamment les professionnels** (livreurs, conducteurs d'engins, taxis, VRP...)
- ➔ **2. les informer sur les incidences des traitements ou des pathologies sur les autorisations de conduire.**

Indicateurs : Évolution du nombre d'accidents de trajet avec arrêt de travail et du nombre d'accidents de trajet avec incapacité permanente et évolution du nombre de victimes (blessés et tués) entre 25 ans et 65 ans.



Les conduites après usage de substances psychoactives

Durant la période 2012-2016, les conduites après usage de substances psychoactives (alcool et/ou stupéfiants) représentent la 3ème cause des accidents corporels (20 %) mais la 2ème cause des accidents mortels (31 %).

■ Alcool

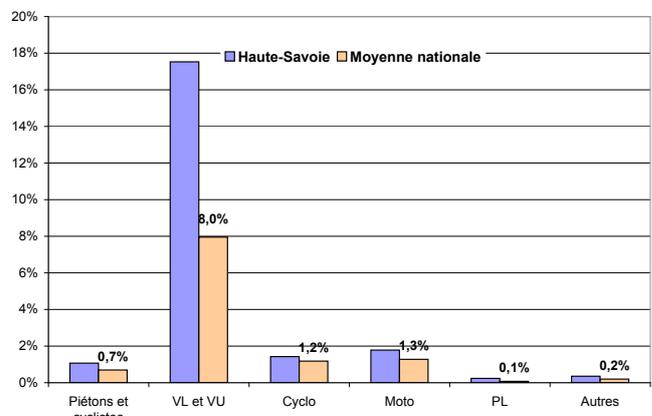
Dans 18 % des accidents corporels (15 % entre 2007 et 2011) le conducteur est positif à l'alcoolémie.

Lorsque leur taux d'alcoolémie est connu, les responsables d'accidents mortels, en Haute-Savoie, ont une alcoolémie positive dans 39 % des cas (70 tués), alors que ce taux en France est de 30 %.

La répartition par mode de déplacement des usagers n'a pas évolué entre les périodes 2007-2011 et 2012-2016.

Cependant, on constate que la part des conducteurs de VL ou de VU alcoolisés, en Haute-Savoie, est deux fois supérieur au taux national (17,5 % contre 8 %). 44 % des accidents liés à l'alcool ont lieu le week-end et 2/3 ont lieu le soir ou la nuit.

Part des conducteurs ou piétons alcoolisés selon le mode de déplacement en Haute-Savoie, comparée avec la moyenne nationale



Chaque jour, dans notre département, en 2016 :

- 244 contrôles d'alcoolémie sont réalisés
- 10 personnes sont contrôlées sous l'emprise de l'alcool
- 2/3 des rétentions et des suspensions de permis sont dues à la consommation d'alcool

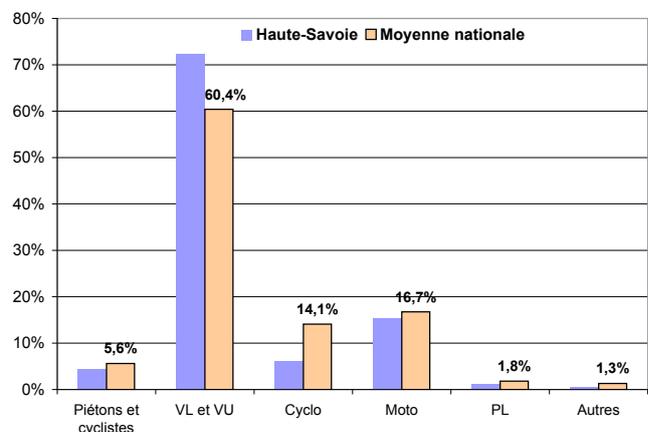
■ Stupéfiants

Dans 8 % des accidents corporels (4 % entre 2007 et 2011) le conducteur est positif aux stupéfiants.

Lorsque leurs contrôles ont été réalisés, les responsables d'accidents mortels, en Haute-Savoie, sont positifs à une consommation de stupéfiants dans 39 % des cas (51 tués), soit presque le double du taux national (22 %).

La répartition par mode de déplacement des usagers n'a pas évolué entre la période 2007-2011 et 2012-2016. Cependant, on constate que la part des conducteurs de VL ou de VU ayant consommé des stupéfiants est prédominante comparée au taux national (72 % contre 60 %).

Part des conducteurs ou piétons sous l'emprise de stupéfiants selon le mode de déplacement en Haute-Savoie, comparée avec la moyenne nationale



Chaque jour, dans notre département, en 2016 :

- 5 contrôles de stupéfiants sont réalisés
- 3 personnes sont contrôlées sous l'emprise de stupéfiants
- 13 % des rétentions et 15 % des suspensions de permis sont dues à la consommation de stupéfiants

Objectif : abaisser le nombre de conducteurs ayant consommé des substances psychoactives (alcool et/ou drogues)

Points de vigilance

- ➔ les conduites sous l'emprise cumulée d'alcool et de drogues
- ➔ l'alcool festif (tout public)

Stratégie : responsabiliser les conducteurs en recentrant nos actions

- ➔ apprendre à chacun à mieux connaître les effets de l'alcool sur sa conduite
- ➔ connaître la réglementation et les conséquences des infractions
- ➔ choisir son SAM avant de sortir
- ➔ responsabiliser les organisateurs d'événements et les employeurs

Orientation d'actions :

- ➔ **1. Campagne de prévention en milieu scolaire et en entreprises :**
 - Mise en place d'ateliers alcool/drogues
 - Mise à disposition des campagnes nationales (sites internet - revue - affichage)
- ➔ **2. Campagne de sensibilisation des établissements de nuit et des débits de boisson**
 - Rappel de la réglementation (visuels des campagnes nationales, diagramme sexe/poids)
 - Mise en œuvre de bonnes pratiques
 - Accompagnement opération "capitaine de soirée"
 - Communication sur les autres moyens de déplacement (navettes, transports en commun, co-voiturage)
- ➔ **3. Accompagnement des organisateurs d'événements festifs où la consommation de boissons alcoolisées est autorisée (en partenariat avec les collectivités territoriales)**
 - Rappel de la réglementation (visuels des campagnes nationales, diagramme sexe/poids)
 - Mise en place de mesures de communication lors de la délivrance d'une autorisation temporaire de débit de boissons, délivrée par les collectivités territoriales (insertion du logo SAM sur tous les supports de communication, affichage)
 - Mise à disposition de moyens de dépistage
 - Accompagnement opération "capitaine de soirée"
 - Communication sur les autres moyens de déplacement (navettes, transport en commun, co-voiturage)
- ➔ **4. Déploiement de l'éthylotest anti-démarrage avec suivi dans le cadre de la composition pénale**
- ➔ **5. Association des actions de prévention alcool/drogues (en lien avec la MILDECA)**
 - Rappel de la réglementation (visuels des campagnes nationales)
 - Rappel des effets de l'alcool et des drogues sur la conduite et de leurs sanctions
 - Responsabilisation les conducteurs par rapport à leur consommation
- ➔ **6. Médiatisation des sanctions pour les infractions constatées les plus lourdes (immobilisation, confiscation)**

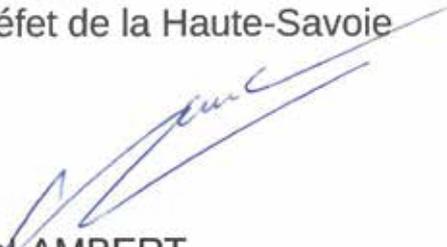
Indicateurs : Évolution du nombre d'accidents mortels impliquant un conducteur ayant consommé des substances psychoactives.

La réalisation de ce DGO a été possible grâce à l'implication de chacun des acteurs :

- Préfecture
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
- Conseil départemental (CD 74)
- Groupement de Gendarmerie départemental
- Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)
- Communautés d'agglomération : Grand Annecy, Thonon Agglomération, Annemasse Agglo
- Représentants professionnels des auto-écoles : UDEC, CNPA
- Associations : MAT74, FPMC, ONR 74, LVR, PR
- Assurance Macif

Validé en comité de pilotage, en présence des membres
du comité départemental de sécurité routière,
le 18 décembre 2017

Le préfet de la Haute-Savoie



Pierre LAMBERT

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

www.securiteroutiere.gouv.fr

Direction départementale des Territoires
de la Haute-Savoie
15 rue Henry Bordeaux 74998 Annecy cedex 9
Tél. 04 50 33 78 00
Fax. 04 50 27 96 09

www.haute-savoie.gouv.fr